



Actualité Éducation / Santé / Environnement

ENVIRONNEMENT

Il faut protéger les zones humide

France-Antilles Guadeloupe | 28.01.2012



DÉGÂTS. À Jarry, la mangrove a été malmenée par le développement économique. (R.B.)

Le 2 février, c'est la Journée mondiale des zones humides. À cette occasion, l'ONF tente de sensibiliser la population sur le rôle majeur de ces zones notamment les 3 000 ha de mangrove en Guadeloupe.

Recommander

Envoyer

Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

« Ces zones humides remplissent de nombreuses fonctions, explique-t-on à l'Office national des forêts. Elles servent de bassins naturels de décantation limitant l'envasement des écosystèmes marins côtiers (herbiers, coraux), de puits de carbone par élaboration de sédiments tourbeux, d'habitat pour des espèces consommées localement (palourde grise, crabe, gibier d'eau), de protection contre les houles cycloniques et les tsunamis... Mais des pressions constantes s'exercent sur ces milieux (aménagement routiers, décharges, rejets d'effluents...). Leur superficie diminue et les cas de pollutions ou de dégradations se multiplient, mettant souvent leurs fonctions écologiques en péril. Par exemple, la forêt marécageuse à Mangle médaille a disparu ou ne subsiste qu'à l'état de lambeaux dans les Grandes Antilles. La Guadeloupe est ainsi le territoire qui possède la plus grande superficie (environ 2 600 ha) de cette forêt qui doit donc être protégée! »

REPLANTATION ET REMISE EN ÉTAT

Des efforts sont consentis pour protéger ce patrimoine, notamment dans le cadre du projet « Protection et valorisation des écosystèmes humides littoraux de l'espace Caraïbe », piloté par l'ONF. Le 2 février, deux chantiers seront mis à l'honneur. À Golconde (Les Abymes), une expérience de restauration de la forêt marécageuse est menée par l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG). Des plantations expérimentales de Mangle médaille, ont été réalisées dans des prairies inondables.

Parallèlement, le cas de la forêt marécageuse de Jarry sera, une fois encore, mis en exergue. Le principal poumon économique de la Guadeloupe s'est, depuis une trentaine d'années, développé sur une partie des milieux humides du secteur au mépris souvent des protections légales qui s'imposent normalement au domaine public lacustre et maritime. C'est là que la notion de développement durable doit trouver sa place. Une action de délimitation et de matérialisation est menée en collaboration par l'ONF, la ville de Baie-Mahault et le Conservatoire du Littoral. Travaux de remise en état, pose de barrière de protection, bornage et communication... sont réalisés de front.

